

Proposition de poste inférieur

Par Eisenlohr, le 21/02/2013 à 11:14

Bonjour,

Mon entreprise a ce jour va supprimer mon poste. Elle me propose 2 solutions, soit d'être licencié, soit de prendre un poste inférieur a celui que j'occupe actuellement. je pense accepter le poste ,par contre, puis je garder les avantages en nature du poste précédent (voiture de fonction, carte essence), ou mon employeur peux t il me les supprimer sans compensation.

Par **P.M.**, le **21/02/2013** à **11:40**

Bonjour,

Suijet en double par rapport à celui-ci...